

2^e ÉDITION

M GRAND PRIX DE LA RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS

CLÔTURE
DES INSCRIPTIONS
17 mai

JURY
4 juin

REMISE
DES PRIX
25 juin

LE GRAND PRIX QUI RÉCOMPENSE
LES ENGAGEMENTS RSE DES MÉDIAS ET DES RÉGIES

Un événement

en partenariat avec

Avec le soutien de



LE MOT DE LA RÉDACTION

Madame, Monsieur,

Fort du succès du premier rendez-vous, INfluencia lance la deuxième édition du Grand Prix de la Responsabilité des Médias. Plus que jamais les médias, garants de la démocratie, sont engagés dans une démarche d'exemplarité et une volonté affirmée de porter haut cette responsabilité auprès de leurs spectateurs, lecteurs, salariés, clients, actionnaires, fournisseurs, pouvoirs publics et de la société civile. Dans ce contexte, c'est tout l'écosystème des médias et de la communication qui se mobilise pour construire un monde plus solidaire, plus inclusif et plus durable.

La responsabilité des médias est un sujet complexe et multidimensionnel. Depuis toujours, ils contribuent à l'éducation du public, à la promotion de la démocratie et au respect des droits de l'homme. Ils jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans la visibilité et la compréhension des questions environnementales et sociales. Leur propre politique RSE est également devenue clé et est au cœur de nombreuses initiatives et programmes ambitieux.

Pour parvenir à ces objectifs, les médias et l'ensemble de leurs partenaires : régies, agences media, agences de publicité, producteurs de contenu, acteurs de la tech ou instituts d'étude s'engagent à participer à cet effort de responsabilité collective.

Ainsi c'est toute la filière qui s'inscrit dans cette démarche de progrès et travaille ensemble à un monde meilleur, plus juste et plus responsable.

Ce deuxième Grand Prix de la Responsabilité des Médias mettra donc en lumière les initiatives les plus emblématiques des médias et des régies pour défendre ces valeurs de responsabilité sociales, sociétales et environnementales.

Le jury décernera un Grand Prix de la Responsabilité des Médias au Groupe Media dont la diversité des actions, témoignent de l'exemplarité de ses engagements.

Et pour la première fois, le jury attribuera également un Grand Prix de la Responsabilité des Régies Médias pour saluer la qualité, la performance et l'innovation de leurs actions RSE.

Charlotte BRICARD

Directrice éditoriale
INfluencia



LE GRAND PRIX

OBJECTIF

Ce Grand Prix vise à récompenser **les meilleures initiatives RSE** des régies et des médias français.

LE JURY

Le jury sera composé d'**experts reconnus du secteur des médias** : directeurs de rédaction, directeurs de régies et agences média, agences créatives ou sociétés de production, journalistes, directeurs de la communication, directeurs marketing, consultants, directeurs RSE...

Le jury se réunira le **4 juin 2024** et élira les prix par catégories (Or, Argent et Bronze en fonction de la volumétrie des dossiers reçus) ainsi que les Grands Prix 2024 (Grand Prix de la Responsabilité des Médias et Grand Prix de la Responsabilité des Régies Médias). Les jurés concernés ne peuvent voter pour leurs propres dossiers de candidature.

En fonction des dossiers de candidature reçus, l'organisation et/ou le jury se réservent le droit d'ouvrir une nouvelle catégorie.

PROMOTION DU PALMARÈS

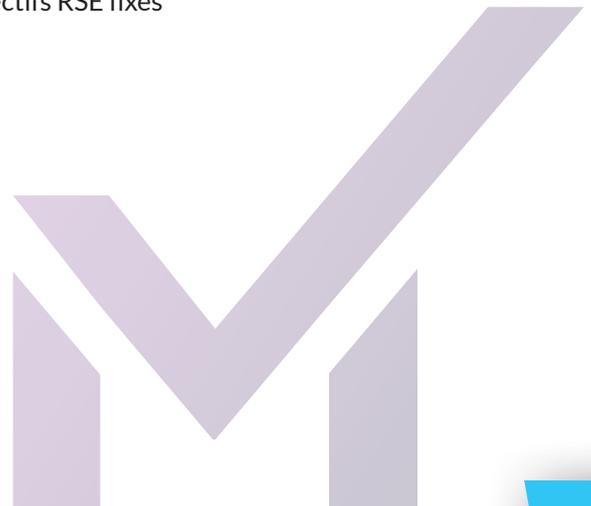
Le palmarès sera dévoilé le **25 juin 2024** lors d'un événement réunissant plus de 300 personnes. Les résultats seront à retrouver sur les médias du Groupe INfluencia :

- INfluencia
- The Good
- My Event Network
- La newsletter du Grand Prix de la Responsabilité des Médias

CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attachera à juger l'ensemble des dossiers de candidature sur les critères suivants :

- La qualité des actions menées
- La démarche de progression au regard des objectifs RSE fixés
- L'implication des parties prenantes



LES CATÉGORIES

ENGAGEMENT SOCIAL

Ces catégories récompensent les actions mises en place par les médias en faveur de la parité, de l'inclusion et de la diversité.

1. Politique de parité homme-femme
2. Diversité et inclusion : lutte contre toute forme de discrimination au sein de l'entreprise
3. Santé, sécurité et bien-être au travail
4. Formation des équipes
5. Actions de solidarité

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Ces catégories récompensent les actions en faveur d'une société plus responsable.

6. Responsabilité éditoriale des médias : accompagnement des citoyens pour un comportement plus responsable, lutte contre les fake news, formation des journalistes...
7. Publicité responsable
8. Respect des fournisseurs
9. Évènements responsables : actions de mécénat, organisation de salons, de conférences ou tout autre événement...
10. Contenus RSE : émission, podcast, article de presse, vidéo, compte social média, hors-série...

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Ces catégories récompensent les initiatives écologiques mises en place par les médias, les régies et l'ensemble des parties prenantes pour se transformer positivement face aux enjeux climats et carbone tout en allant dans le sens de la performance et de l'innovation.

11. Optimisation des ressources : mesures écologiques prises par les médias dans tout ou partie de la chaîne de production dans les domaines du digital ou du print pour préserver les ressources (numérique, papier, colle, plastique, routage, transport, traitement des déchets...)
12. Réduction de l'empreinte carbone : outils mis en place pour mesurer et réduire l'empreinte carbone des campagnes publicitaires print et digitales
13. Transition écologique des clients annonceurs

CONTENU DE LA CANDIDATURE

L'INSCRIPTION EST COMPOSÉE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1- Choix de la catégorie dans laquelle vous déposez votre dossier

2- Descriptif de l'initiative présentée en 6 points :

- 1 : Présentation de l'entreprise
- 2 : Contexte, problématique et objectifs RSE fixés en interne
- 3 : Méthodes et/ou actions mises en place
- 4 : Résultats et chiffres clés
- 5 : Implications des parties prenantes
- 6 : Perspectives d'évolution de l'initiative

3- Pièces jointes et annexes

Vous pouvez joindre à votre candidature ou tout document annexe à la compréhension du dossier (5 annexes maximum).

Formats privilégiés :

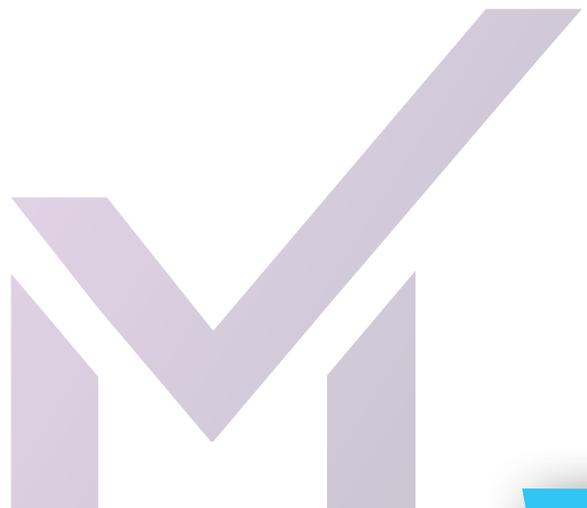
- Vidéo via lien YouTube, Vimeo, etc
- Photo (.JPEG)
- PDF (livre blanc, compte rendu, rapport...)
- Lien vers site internet
- Audio (.mp3)

4- Crédits de l'initiative

Ils serviront à la production de la remise des prix et sa communication (édition des trophées, support PowerPoint diffusé lors de la remise de prix, montée de scène lauréat, retombées presse, newsletters etc.)

5- Vos invités à la soirée de remise de prix

6 invités maximum par dossier de candidature soumis, 2 minimum à renseigner



COMMENT PARTICIPER ?

INSCRIPTION EN LIGNE

Toutes les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié :

<https://grand-prix-responsabilite-medias.platformecandidature.com/>

PÉRIODE DE SÉLECTION

Les candidats peuvent présenter des actions menées entre mars 2022 et avril 2024.

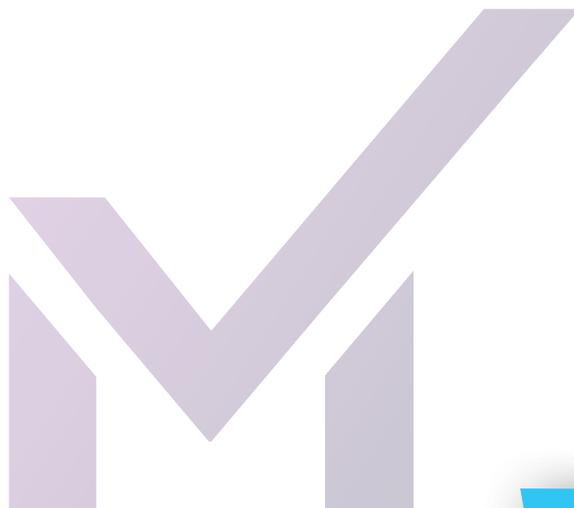
FRAIS DE PARTICIPATION

Droits d'inscription : 700 € HT

Frais de dossier : 600 € HTT

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Le vendredi 17 mai à 23h59 – Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.



ENVOI DES ÉLÉMENTS & RENSEIGNEMENTS

CONTACTS :

- Justine BERTHELOT
E-mail : justine@prachemediaevent.fr
- Téléphone : 07 72 10 64 37
- Plateforme d'inscription : <https://grand-prix-responsabilite-medias.pplateformecandidature.com/>

Si vous souhaitez compléter votre candidature avec tout élément physique que vous souhaiteriez montrer lors du jury, merci d'utiliser l'adresse ci-dessous :

GRAND PRIX DE LA RESPONSABILITE DES MEDIAS
PRACHE MEDIA EVENT

À l'attention de Justine BERTHELOT
32 avenue Pierre Grenier
92100 Boulogne Billancourt
(réception coursier entre 9h et 18h)

